

# EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL CONGO-BRAZZAVILLE

PRÉSENTATION DE TRÉSOR NZILA KENDET,  
DIRECTEUR EXÉCUTIF

*Décembre 2023*

# DISPARITIONS FORCÉES

- Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Congo, A/HRC/40/16, Quarantième session 25 février-22 mars 2019 recommandations par la France, Argentine, Sierra Leone, Tunisie, Brésil (130.11; 130.12; 130.24; 130.77; 130.82; 130.83...)

## **Développements/ situation actuelle**

- Aucune recommandation n'a été appliquée.
- Les forces de défense et de sécurité continuent à recourir à cette pratique, et de manière abondante dans le cadre de la lutte contre le phénomène du banditisme urbain. Les autorités congolaises ont officiellement qualifié ces jeunes des « terroristes » à éradiquer. Ce qui explique la réponse brutale, mortelle et disproportionnée de la force publique envers ces jeunes qui ne sont que des marginalisés de la croissance économique.

# Recommandations disparitions forcées

- Ratifier la convention Internationale contre les disparitions forcées ;
- Établir un mécanisme indépendant de prévention et d'assistance aux victimes...;
- Envoyer une invitation au groupe de travail des NU sur les disparitions forcées pour une mission de travail au Congo en 2024.
- Mettre en place une commission pour enquêter sur toutes les allégations de disparitions forcées et faire en sorte que les auteurs rendent des comptes.

# VIOATION DES DH PENDANT LE CONFLIT ARMÉ ET LE REFERENDUM

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Congo, A/HRC/40/16, Quarantième session 25 février-22 mars 2019 recommandations Espagne, Australie, Canada (130.54; 130.91; 130. 92; )

## Développements/ situation actuelle

- La commission d'enquête de même que les autres recommandations sur le conflit armé de 2016-2017 et le référendum de 2015 n'ont jamais été mises en place;
- Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis pendant ces épisodes douloureux restent impunis;
- Les victimes sont privées du droit à la justice et à la réparation.

# Recommandations

- Mettre en place sans tarder, en collaboration avec le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, cette commission d'enquête indépendante chargée de clarifier toutes les allégations de violation des droits humains, y compris celles commises pendant les deux périodes de troubles.

# L'ESPACE CIVIQUE

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Congo, A/HRC/40/16, Quarantième session 25 février-22 mars 2019 recommandations USA, Irlande, Italie (130.97; 130.98; 130.99; 130.101)

## Développements/ situation actuelle

- Aucune recommandation n'a été appliquée;
- Une législation vieille de 61 ans instaure un régime d'**autorisation préalable**, facteur bloquant l'espace civique ;
- Interdiction systématique, répression brutale et parfois sanglante contre les contrevenants ;
- Pas de loi protégeant les défenseurs des droits humains.

# Recommandations- espace civique



- Abroger l'ordonnance de 1962 afin d'abolir le régime d'autorisation préalable ;
- Prendre une loi spécifique protégeant les défenseurs des droits humains.

# EXÉCUTIONS SOMMAIRES

**Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel – Congo, A/HRC/40/16, Quarantième session 25 février-22 mars 2019 recommandations, Canada, Portugal (130.79; 130.80)**

## **Développements/ situation actuelle**

- La police congolaise persiste dans la commission des homicides illégaux à travers des exécutions sommaires. De plus en plus, on observe une surenchère sécuritaire dans le cadre de la lutte contre le phénomène de gangs juvéniles qui met à mal le respect des droits humains, notamment le droit à la vie.
- Des familles ne souhaitent pas témoigner et renoncent à la justice par peur de représailles.
- La justice reste inaccessible aux ayants droits des victimes des exécutions sommaires.

# Recommandations

- Mettre en place sans tarder, cette commission d'enquête indépendante chargée de clarifier toutes les allégations d'exécutions sommaires ;
- ***Mettre en place une commission d'enquête sur les cas d'exécutions sommaires signalées par les ONG.***
- ***Prendre un texte interdisant la pratique des exécutions sommaires dans le cadre de la lutte contre le phénomène de banditisme***